

Wissam Mghazli

À JOUR DE
LA RÉFORME
DU CRFPA



CHRONIQUE D'UN ÉLÈVE AVOCAT

COMMENT J'AI RÉUSSI
L'EXAMEN DU CRFPA



Enrick  Éditions

CHRONIQUE
D'UN ÉLÈVE AVOCAT

Comment j'ai réussi
l'examen du CRFPA

DANS LA MÊME COLLECTION

Chronique d'un étudiant en droit, Tome 1 – Mes conseils pour réussir votre L1 (en y prenant du plaisir)

Rémi Raher (2016)

Chronique d'un étudiant en droit, Tome 2 – Mes conseils pour réussir votre cursus (et trouver un emploi)

Rémi Raher (2017)

Chronique d'un Maître de conférences – Comment je suis devenu enseignant en droit

Mikaël Benillouche (2017)

Chronique d'une jeune avocate – Comment je suis passée du rêve à la réalité

Amandine Sarfati (à paraître – mai 2017)

Chronique d'une élève-magistrate – Comment j'ai réussi le concours de l'ENM

Camille Charme (à paraître – septembre 2017)

Chronique d'une docteure en droit – Comment j'ai survécu à ma thèse

Alexandrine Guillaume (à paraître – octobre 2017)

Chronique d'un étudiant en M2 – Comment j'ai passé la sélection en Master

Nicolas Gentile (à paraître – novembre 2017)

WISSAM MGHAZLI

CHRONIQUE
D'UN ÉLÈVE AVOCAT

Comment j'ai réussi
l'examen du CRFPA

2^e édition

Enrick 
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Editions, 2017, Paris
www.enrickb-editions.com
Tous droits réservés

Directeur de la collection « Chroniques Juridiques » : Wissam Mghazli
Responsable éditoriale : Julie Esquenazi

Conception couverture : Marie Dortier

ISBN : 978-2-35644-173-7

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

*« Il vaut mieux rêver sa vie que la vivre, encore
que la vivre, ce soit encore la rêver »*

M. Proust, *Les Plaisirs et les Jours*, 1896.

À Mona,

Sommaire

LE CLIN D'ŒIL DE L'ÉDITEUR.....	15
PRÉFACE	19
AVANT-PROPOS	25
LA RÉFORME DU CRFPA	29
I. LE DÉROULEMENT D'UNE ANNÉE	
DE PRÉPARATION AU CRFPA.....	31
Vous avez dit « CRFPA » ?	33
Question de <i>timing</i> ?.....	37
L'inscription à l'IEJ.....	41
La réunion de rentrée	43
Le premier jour du reste de votre CRFPA.....	45
Aux galops !.....	47
Les premières (mauvaises) notes	55
Les vacances de Noël.....	57
Le second semestre	59
Le mois de juin.....	63
La prépa d'été.....	67
Juillet-août	75
J-2	77
J-1.....	81
Le jour J.....	83
J+1.....	89
J+2	91
L'été indien : la reprise des révisions.....	93
Les résultats d'admissibilité.....	97

Le Grand Oral	101
La fin n'est pas proche, elle est là.	109
Les résultats d'admission.....	111
2. MES MÉTHODES, ÉPREUVE PAR ÉPREUVE	113
Propos liminaires.....	115
I. La note de synthèse	117
Étape 1 : La prise de contact.....	119
1.1 L'étude du sujet.....	119
1.2 L'étude du corpus de documents.....	120
1.3 La classification personnelle	121
Étape 2 : La lecture dynamique des documents	123
2.1 La collecte des informations.....	125
2.2 Le rattachement thématique	126
Étape 3 : La synthèse/la construction du plan	127
3.1 La recherche des parties et des sous-parties	127
3.2 La logique du cheminement	129
Étape 4 : La rédaction des titres.....	131
Étape 5 : La rédaction.....	132
II. Le cas pratique.....	135
1. La méthode « à vos codes »	136
2. La méthode du classeur	138
3. La méthode « annales à volonté ».....	140
4. Les fondamentaux du cours	144
III. Le commentaire et la dissertation.....	147
La méthode d'apprentissage par un plan annoté.....	147
3. MES ASTUCES ET MÉTHODES GÉNÉRALES D'ORGANISATION ET DE MOTIVATION	151
Avertissement.....	153
La méthode des <i>plannings</i> de révisions	155
La méthode du journal.....	163
La méthode du chronomètre.....	165
La méthode des maillons forts.....	167
La méthode des jalons	169

La méthode des « pense-bêtes ».....	171
La théorie des 5 minutes	173
La méthode du graphique de notes.....	175
Éloge du travail à domicile	177
La technique du « bureau esthétique »	181
La technique du « bureau déconnecté ».....	183
La méthode « sous le feu des projecteurs ».....	187
La pression, un état d'esprit.....	191
La décompression.....	193
L'échec indispensable.....	197
La valeur TTC.....	199
ÉPILOGUE.....	201
POSTFACE.....	203

Le clin d'œil de l'éditeur

« La sagesse c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit¹. »

Le livre que vous tenez entre les mains est né d'une rencontre entre deux personnes ayant *a priori* peu de points communs. Mais vous verrez que le hasard fait bien les choses et que les apparences sont parfois trompeuses...

Mon premier contact avec l'auteur date du 24 mai 2015. Alors élève avocat à Paris, Wissam Mghazli m'envoie un courriel avec un CV et un manuscrit intitulé « *Réussir votre CRFPA* ». Pour tout vous dire, je trouvais le titre un peu prétentieux et le ton du manuscrit parfois maladroit. Mais, ne dit-on pas qu'un diamant brut attend juste d'être taillé ? Je décide donc de rencontrer cet auteur inconnu autour d'un café dans un petit troquet parisien.

Au fil de la discussion, Wissam m'explique sans détour que je ne suis pas son premier choix et qu'il a déjà envoyé son manuscrit à plusieurs éditeurs juridiques bien connus. Je ne suis pas surpris mais je ne peux m'empêcher de sourire quand le verdict tombe : notre jeune auteur reçoit peu de réponses et toutes sont négatives...

1. Oscar Wilde

Non pas que le livre soit mauvais (vous verrez qu'il est excellent !) mais parce que les éditeurs classiques aiment les étiquettes et que ce livre n'entre dans aucune case. Un éditeur juridique veut un ouvrage juridique, un point c'est tout ! Or si le manuscrit de Wissam est bien un livre de droit, il offre aussi un regard psychologique et une approche comportementaliste (lui dit-on dans une des lettres de refus). Et je vais vous dire, c'est précisément pour ça que je décide de l'éditer dès cette première discussion autour d'un café !

En effet, l'idée même de ce livre colle parfaitement avec ma conception du monde : il faut avoir l'esprit ouvert et il est impossible de tout cloisonner. Ainsi, pendant qu'il me présente son projet, Wissam ne le fait pas en tant que futur avocat, mais en tant qu'être humain animé de rêves et d'angoisses, de forces et de faiblesses. Nous avons tous plusieurs facettes à notre personnalité et c'est ce qui fait notre richesse ; il faut donc la cultiver au lieu de la nier.

Par exemple, je suis moi-même éditeur, mais je suis aussi psychologue, consultant et enseignant. Changer de casquette me semble donc naturel et cela forme un ensemble cohérent : j'applique ce que j'enseigne et je publie des livres qui alimentent mes enseignements puis nourrissent ma pratique ; chaque cas soulevant de nouvelles questions qui trouvent alors des réponses dans de nouveaux livres, qui font à leur tour évoluer mon enseignement... Plutôt logique, non ?

Dans cet ouvrage, vous trouverez de nombreux éléments qui feront écho à différents aspects de votre vie et qui vous aideront non seulement à obtenir l'examen du CRFPA, mais aussi à vous construire à la fois comme avocat et comme individu. Car si les codes et les usages de votre futur métier viendront forcément s'intégrer à votre personnalité, ils ne pourront pas s'y substituer. Se construire comme avocat ne

se limite pas à ingurgiter des savoirs et à créer des automatismes méthodologiques, c'est aussi apprendre à se connaître et réussir à dépasser ses limites.

C'est pourquoi ce livre propose de mettre l'individu au centre de la démarche : plutôt que d'analyser le barème de chaque épreuve, la question est bien de savoir quoi faire *avant* l'examen pour réussir *pendant* qu'on le passe. En effet, à quoi bon chercher des réponses si on ne se pose pas les bonnes questions ? Pourquoi emmagasiner des connaissances si on ne parvient pas à les restituer de manière efficace ? C'est en partant de votre propre personnalité et de ce qui fonctionne pour *vous* que vous trouverez le meilleur chemin pour atteindre votre objectif.

Enfin, au-delà de cet ouvrage, c'est son auteur et son comportement qui me plaisent lorsque je le rencontre en 2015. Après avoir essayé plusieurs refus, Wissam ne baisse pas les bras, il continue de défendre son projet et il travaille d'arrache-pied pour remodeler son manuscrit. Quand une porte se ferme, il va frapper à la porte suivante sans se décourager. Et c'est ainsi que vous tenez aujourd'hui entre vos mains sa *Chronique d'un élève avocat*.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là !

Car une fois son livre publié et son rêve réalisé, Wissam Mghazli a su voir encore plus grand, élaborant ainsi toute une collection éditoriale, trouvant de nouveaux auteurs et déclinant son idée originale dans différents aspects du cursus juridique : *Chronique d'un étudiant en droit*, *Chronique d'un maître de conférences*, *Chronique d'une jeune avocate*, *Chronique d'une élève-magistrate...*

Si je devais vous laisser avec un seul message, ce serait donc celui-ci : il faut croire en ses rêves et ne pas se laisser impressionner. Ne laissez personne vous déstabiliser parce

que vous ne rentrez pas dans leurs cases et ne collez pas à leurs étiquettes ; ne perdez jamais de vue votre motivation et nourrissez vos passions.

Vouloir passer le CRFPA, c'est flirter avec ses propres limites, se dépasser pour atteindre son rêve. Ce livre n'est pas un manuel comme les autres, mais il propose de vous aider à vous poser les bonnes questions, en s'appuyant sur l'expérience de quelqu'un qui est passé par le même chemin. Avec des doutes et des échecs qui lui sont propres, mais aussi les stratégies personnelles et les petites astuces qui l'ont mené à la réussite.

Je vous souhaite au moins autant de succès, et encore plus de bonheur.

Enrick Barbillon

Fondateur de Enrick B. Éditions

Préface

Lorsque Wissam Mghazli m'a demandé de rédiger la préface de son ouvrage, j'ai évidemment accepté, mais pas uniquement parce que c'est un honneur qui ne se refuse pas.

Si j'ai immédiatement donné mon accord, c'est d'abord parce que je n'ai pas oublié le regard enflammé qui était le sien quand, après quelques heures de cours, il est venu m'interroger pour savoir s'il lui serait réellement possible, alors qu'il venait tout juste d'intégrer une école supérieure de commerce, de devenir avocat. Il y avait sur son visage un mélange émouvant de joie, née de cette perspective qui suscitait manifestement en lui un fol enthousiasme, et de crainte que ce rêve esquissé ne s'avère inaccessible. Je crois me souvenir d'avoir commencé par lui répondre que cela était effectivement possible mais j'ai aussitôt tempéré mon propos en ajoutant que cela serait très difficile, qu'il y avait parmi les étudiants de la faculté beaucoup de candidats et assez peu d'élus. *« Seul un travail acharné vous permettra de rivaliser avec celles et ceux qui auront suivi une formation complète à l'esprit et à la science juridiques ou je ne sais quelle autres précautions... »* Il ne m'écoutait plus. Il avait entendu ce qu'il lui fallait pour définitivement faire de ce rêve un objectif, de cet objectif un succès et, aujourd'hui, de ce succès un ouvrage. Cette force intérieure est à la fois, me semble-t-il, ce qui ressort de la lecture de ce livre et ce qui doit exister chez ses lecteurs pour qu'ils puissent espérer suivre ses traces.

Une autre raison pour laquelle je suis heureux de pouvoir m'exprimer au travers de cette préface est que ce beau livre est à l'image de son auteur, sincère et généreux. Plus qu'une transmission de savoirs, l'enseignement est selon moi une volonté de faire partager des réflexions, des interrogations, et des idées. C'est l'envie de ne pas garder pour soi ce que l'on croit utile pour tous. Et comment ne pas retrouver cette démarche dans le présent ouvrage ? Maître Mghazli aurait pu se consacrer tout entier au plaisir de contempler ce qu'il s'est donné les moyens de devenir. Or, il a choisi d'aider et de transmettre. Il a choisi de partager les techniques et les méthodes, les joies et les doutes, les obstacles et les victoires... Et il le fait avec tout l'humilité nécessaire à tout espoir de transmission. La correction des copies d'examen ne manque jamais de rappeler à l'enseignant combien il faut rester humble dans ses convictions ; encore plus lorsque l'on transmet des connaissances... M^e Mghazli en a parfaitement conscience, qui revendique ne poursuivre d'autre objectif que d'être utile et qui, avec autant de lucidité que de modestie, conseille d'aborder son ouvrage comme une chronique pour y prendre ce que l'on voudra...

Pourtant la vraie raison qui m'a conduit à préfacier cette « *Chronique d'un élève avocat* » est ailleurs. Elle tient au besoin que j'ai ressenti de mettre en garde le lecteur. Dans son avant-propos, l'auteur tient les paroles suivantes : « À vrai dire, j'ai eu de la chance. Plus précisément, c'est une rencontre fortuite qui m'a permis d'être là où je me trouve aujourd'hui. C'est un professeur de droit, croisé en école de commerce de surcroît, qui m'a indiqué mon chemin ». J'ai été profondément touché de découvrir qu'il considérait que j'avais joué un rôle décisif dans son destin. Pourtant, il est clair que sa réussite, qui est immense, il ne la doit qu'à ses qualités, qui le sont tout autant, et à ses efforts, qui le sont plus encore !

Et Maître Mghazli récidive puisqu'en conclusion de ses propos liminaires il souhaite au lecteur « *Bonne chance* ». Or, j'ai la certitude qu'à la lecture de cet ouvrage, chacun partagera ma conviction que la chance n'y est pour rien. Il transpire de chacune des pages de cette chronique que si cette aventure se termine en *happy end* c'est pour trois raisons seulement : le travail, le travail et le travail. Le premier mérite de ce guide est ainsi de le dire avec bienveillance mais de façon limpide aux futurs candidats au CRFPA. Si, par extraordinaire, ils l'ignoraient, grâce à lui ils le sauront. Alors, pardon pour cette référence peu académique, mais à Wissam Mghazli et à ses lecteurs, je suggère de méditer la formule d'un célèbre joueur de rugby australien auquel des journalistes avaient reproché des tentatives de tir au but frappant souvent les poteaux avant de passer : « *Plus je travaille et plus j'ai de la chance* ».

Marc Dalloz

*Maître de conférences à l'université de Nice
Professeur associé à Skema Business School*

Lorsque j'ai rédigé ce livre...

Lorsque j'ai rédigé ce livre, j'étais élève avocat.

J'entamais alors la septième année de ma vie universitaire. Cela a été l'occasion pour moi de regarder en arrière et de m'interroger sur le pourquoi de mon parcours. Pourquoi étais-je là aujourd'hui ? Qu'est-ce qui m'avait aidé ou, au contraire, quels avaient été les obstacles qui s'étaient érigés sur ma route ? Je me suis alors remémoré un souvenir dont le caractère anecdotique n'a d'égal que le retentissement suscité en moi à cette époque. Lors d'une conférence axée sur la motivation en école de commerce, une intervenante m'a cité cette réplique qui, depuis lors, n'a jamais vraiment quitté mon esprit : *« Tu as un rêve, tu dois le protéger. Ceux qui en sont incapables te diront que tu es incapable. Si tu veux quelque chose, bats-toi. Point final² »*.

Cette phrase a eu et continue d'avoir une influence considérable sur mon état d'esprit.

Lorsque j'ai rédigé ce livre, j'ai eu envie de vous transmettre cette même conception et de vous persuader d'aller au bout de vos rêves.

Je souhaiterais partager avec vous mon expérience et vous livrer quelques méthodes et astuces qui m'ont été utiles pour le CRFPA. Car, lorsque je suis entré à l'IEJ, c'est à ce type d'informations que j'aurais aimé avoir accès pour affronter cet univers qui peut s'avérer parfois déstabilisant.

2. G. Muccino, *À la poursuite du bonheur*, 2006.

Cet ouvrage, je l'ai pensé en trois parties :

1. Mon retour d'expérience sur un peu plus d'une année de préparation au CRFPA ;
2. Mes astuces originales et pratiques de préparation à chaque type d'épreuve que je vous mets au défi de trouver dans les manuels classiques de méthodologies du CRFPA ;
3. Mes conseils de motivation et d'organisation, à la fois généraux et personnels, pour vous faire réfléchir et vous aider à réussir votre CRFPA.

Ces trois parties ne se lisent pas forcément l'une à la suite de l'autre, ni même dans l'ordre.

Ce livre est le vôtre, il est à entrées multiples et j'ai à cœur qu'il puisse vous accompagner tout au long de votre préparation.

Bonne chance³ !

3. P. Morel, Taken, 2008.

Avant-propos

Ce livre est un retour d'expérience. Il s'agit du récit de mes années d'étudiant à l'IEJ⁴. J'y ai passé deux ans de ma vie pour y préparer et réussir l'examen du CRFPA dans le but d'embrasser la profession d'avocat qui, je l'espère, vous attire tout autant que moi.

Cette profession me faisait rêver – c'est d'ailleurs toujours le cas – et c'est ce rêve qui m'a permis de tenir jusqu'au bout, malgré les échecs, malgré les doutes, ou même malgré les moments d'euphorie...

Mon souhait, lorsque vous lirez ces pages, n'est certainement pas de vous dicter des méthodes « bêtes et méchantes » à appliquer aveuglement ou bien de vous donner des recettes miracles de réussite au CRFPA.

Je suis pleinement conscient que nous abordons tous les choses de façon différente. Nous avons chacun un passé qui nous est propre, des situations socio-économiques variées et des cheminements de pensée n'empruntant pas les mêmes directions.

Mon parcours est particulier, mais le vôtre aussi assurément. Je suis né à Casablanca d'un père marocain et d'une mère française. Mon éducation française s'est, en partie, faite au

4. Les instituts d'études judiciaires (IEJ) sont des écoles rattachées aux universités qui ont vocation à préparer leurs étudiants à l'examen du CRFPA ainsi qu'à organiser cet examen chaque année.

lycée Lyautey que j'ai fréquenté jusqu'à l'âge de 18 ans et l'obtention de mon baccalauréat.

Dans ce type de lycées français à l'étranger, les études supérieures se poursuivent généralement en France et, dans la plupart des cas, en classe préparatoire aux grandes écoles lorsqu'on a un dossier solide et qu'on est plutôt bon élève. Je suis donc allé en France faire une prépa HEC.

Et puis, quand on s'en sort bien en prépa, on a tendance à intégrer une bonne école de commerce. J'ai donc intégré une bonne école de commerce.

Et puis, quand on a de bons résultats en école de commerce, on s'oriente assez souvent en direction d'une filière à dominante financière. Et donc, j'ai... « *non !* ».

J'ai finalement su dire stop à cette folle enchère. J'ai compris à ce moment-là que rares sont les choix par défaut, ou dictés par les autres, qui correspondent pleinement à nos attentes et nous permettent de nous réaliser.

À vrai dire, j'ai eu de la chance. Plus précisément, c'est une rencontre fortuite qui m'a permis d'être là où je me trouve aujourd'hui. C'est un professeur de droit, croisé en école de commerce de surcroît, qui m'a indiqué mon chemin, et cela sans même que j'aie à le lui demander. C'était lors du premier cours de droit de l'année qu'il dispensait – et, d'ailleurs, le premier cours de droit de ma vie – que je me suis alors posé cette bonne question : « *Qu'est-ce que je fais là ? En fait, je veux être avocat !* ». Et depuis lors, j'ai fait en sorte de mettre toutes les chances de mon côté pour le devenir ; et me voici !

J'ai tout de même voulu terminer, en parallèle, ma formation « *d'entrepreneur* » en école de commerce. Il y a trois ans maintenant, pour la beauté du geste.

Tout cela pour vous dire que les voies que nous empruntons sont uniques et que vous n'avez surtout pas à rougir de votre parcours académique ou personnel face à cet examen. J'ai réussi le CRFPA avec 13/20 de moyenne générale – certes, au terme d'un nombre d'heures incalculable

de travail acharné et d'un dévouement monastique – avec, à mon compteur, seulement une L2 de droit avec dispense de TD à l'université de Nice-Sophia-Antipolis, ainsi qu'un M1 et un M2 de droit à l'université du Littoral-Côte-d'Opale.

Pour l'anecdote, je suis allé jusqu'à me connecter et me déconnecter plusieurs fois de mon espace étudiant en ligne à la vue de mes résultats d'admissibilité car je n'en croyais pas mes yeux ; à tort. Croyez en vous et celui ou celle qui travaillera d'arrache-pied sera récompensé(e) ; peu importe son cursus.

Votre trajectoire est la vôtre et, fort de ce constat de disparités, mon vœu est avant tout basé sur les interrogations que j'aurai réussi à susciter en vous à la lecture de ce livre. Mon dessein est, qu'à la lumière de ce récit, vous vous posiez plusieurs questions qui vous guideront tout au long de votre propre cheminement.

Étudiants en droit et ayant forcément la tête dans le guidon, nous ne nous posons que trop rarement ces bonnes questions. Il peut arriver que ce soit une main posée sur notre épaule qui vienne nous orienter – un professeur, un parent, un mentor ou encore un modèle. Mais ce type de situations se fait de plus en plus rare et, surtout, repose sur des modèles de motivation extrinsèque. Or, nous réussissons car nous avons envie, au plus profond de nous, de réussir.

Les réponses que je vous donne ici sont justement là pour vous aider à vous poser ces bonnes questions. C'est une logique de pensée inversée. Cela signifie que pour chaque astuce ou conseil que je vous livre, votre intérêt ne sera pas de forcément l'appliquer à la lettre mais plutôt d'y réfléchir, de vous l'approprier et de l'adapter à votre façon de travailler si, *in fine*, vous en voyez l'utilité.

Ces méthodes ont fonctionné pour moi. Peut-être qu'elles ne marcheront pas pour vous. Vous les lirez parfois sans même les appliquer ne serait-ce qu'un jour mais au moins vous vous serez demandé : « *Ah oui, cette astuce-là semble*

intéressante, qu'ai-je à gagner en l'essayant ? Quel est le risque pour moi ? Et puis, pour quelles raisons faire cela ? En fait, je pense que je pourrais l'adapter à mes révisions de cette façon... ».

Et là, mon objectif sera atteint !

La réforme du CRFPA

Le CRFPA est mort, vive le CRFPA !

Voilà, c'est fait. Après des années de discussions et débats, de publications de rapports et autres propositions, l'arrêté du 17 octobre 2016⁵ a réformé l'examen du CRFPA. (ci-après : « **la Réforme** »).

La principale nouveauté – sans pour autant être une grande surprise – est la nationalisation du CRFPA : un seul et unique examen pour toute la France, le même jour avec les mêmes épreuves.

Fini le temps où l'on pouvait se réjouir d'avoir achevé la fameuse semaine d'épreuves écrites alors que nos camarades lillois ou niçois n'avaient pas encore commencé à bûcher... Aujourd'hui : même motif, même punition, que l'on vienne de Toulouse ou Strasbourg.

Hormis cette nationalisation, rien de bien nouveau sous le soleil : la sempiternelle note de synthèse est toujours au programme (le coefficient est toutefois passé de 2 à 3) et vous n'échapperez pas à l'incontournable épreuve de droit des obligations – ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour les avocats en devenir compte tenu de l'importance de cette matière au sein de notre droit.

5. Arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats.

Deux particularités tout de même en terme d'épreuves écrites sont à souligner :

– la procédure fait désormais chambre à part, en se détachant de l'ancienne épreuve ardue de cinq heures dite « épreuve de composition », pour se marier en 2017 avec l'épreuve de spécialité. En effet, bien qu'indépendante dans sa réalisation qui durera deux heures, la procédure devra être choisie en « harmonie » avec l'épreuve pratique de trois heures (bloc civil, bloc pénal, bloc international et européen ou bloc administratif) ;

– l'épreuve de spécialité, dite « épreuve pratique », voit ses onze choix antérieurement possibles se réduire telle une peau de chagrin pour n'en présenter que six à partir du cru 2017 avec, parfois, la présence de véritables matières fourretout (la densité du programme de droit international et européen, par exemple, en effraiera plus d'un).

Ensuite, pour ce qui est des oraux, la réforme signe l'arrêt de mort des « petites matières » et leur lot habituel de dispenses pour rendre au Grand Oral la grandeur qu'il mérite dans l'accès à une telle profession (coefficient 4, quand même...).

Développements à venir au sein de la présente chronique...

Ah oui, enfin, petite précision utile, la réforme entre en vigueur dès septembre 2017. Au boulot donc !

PARTIE I

LE DÉROULEMENT
D'UNE ANNÉE DE PRÉPARATION
AU CRFPA